

LETTRE MARTINIENNE

BULLETIN D'INFORMATION DU CENTRE CULTUREL EUROPEEN SAINT MARTIN DE TOURS

JUIN 2007

NUMERO SPECIAL



Partage **Citoyen**



Eglise San Salvatore – PAVIE (Italie)

SOMMAIRE

UN GRAND PROJET EUROPEEN

LES RACINES ANTIQUES DU PARTAGE CITOYEN

LE PARTAGE OU LA JOIE D'AIMER

COMMISSION DE REFLEXION SUR LE PARTAGE CITOYEN

SYNTHESE DE LA COMMISSION DE REFLEXION

CONCLUSION DE LA COMMISSION DE REFLEXION

SZOMBATHELY (Hongrie) : OUVERTURE DU CENTRE D'ACCUEIL

DUGO SELO (Croatie)

ARLON (Belgique) : JUBILE DE L'EGLISE SAINT-MARTIN

INAUGURATION CHEMIN DE TREVES

JOURNEE INTER-ECOLES SUR LES CHEMINS DE SAINT MARTIN

TOUR D'EUROPE : SUR LES PAS SAINT MARTIN (Italie)

CARTES POSTALES SAINT MARTIN

CENTRE CULTUREL EUROPEEN

SAINT MARTIN DE TOURS

Cloître de la Psalette

7, rue de la Psalette

37000 TOURS

02 47 70 00 70



COUNCIL
OF EUROPE

CONSEIL
DE L'EUROPE



INSTITUT
EUROPEEN
DES
ITINERAIRES
CULTURELS



UN GRAND PROJET EUROPEEN

Chers amis,



Nous tenons tout d'abord à remercier très sincèrement Monsieur Renaud Donnedieu de Vabres d'avoir permis la création du Centre Culturel Européen Saint Martin de Tours avec le soutien du Conseil Général d'Indre-et-Loire, et de l'avoir aidé à se développer au niveau national et européen pendant ces trois dernières années. Ambassadeur permanent du Centre Culturel Européen Saint Martin de Tours auprès de nombreuses personnalités qui ont permis une ouverture du projet Saint-Martin vers toute l'Europe, il a toujours été très attentif au développement du Centre Culturel Européen Saint Martin de Tours et de l'Itinéraire Culturel Européen « Saint Martin de Tours, personnage européen, symbole du partage, valeur commune ». Souhaitant s'associer au projet de Fondation Saint Martin, le Ministre de la Culture et de la Communication nous a invités à participer à Rome aux célébrations du 50ème anniversaire du Traité de Rome le 25 mars dernier, ce qui nous a permis d'annoncer la mise en œuvre d'un futur sommet du Partage citoyen à Tours.

LE CENTRE CULTUREL EUROPEEN
SAINT MARTIN DE TOURS
EST SUBVENTIONNE PAR



Toute notre gratitude va à Madame Catherine Lalumière, pour nous avoir aidés à mettre en place la Commission de réflexion sur le Partage citoyen, dont vous trouverez la synthèse rédigée par Monsieur Michel Thomas-Penette, dans ce numéro spécial. Merci également à Monsieur Jacques Delors, qui a accepté d'être Membre de notre Comité d'honneur.

D'autre part, nous avons le grand plaisir de vous annoncer que, grâce au soutien des collectivités, des élus et de nos 220 adhérents, le Centre Culturel Européen Saint Martin de Tours a déposé un dossier de Reconnaissance d'utilité publique auprès du Ministère de l'Intérieur courant avril.

Enfin, le 12 mai dernier, le troisième chemin de randonnée culturel Saint Martin, le chemin de Trèves (138 km) créé à l'initiative du Conseil Général d'Indre-et-Loire, a été inauguré à Saint-Martin-le-Beau.

D'ores et déjà, vous pouvez retrouver l'ensemble des informations du Centre Culturel Européen Saint Martin de Tours sur le tout nouveau site Internet ouvert depuis le début du mois www.saintmartindetours.eu

Antoine SELOSSE
Directeur



Les racines antiques du Partage citoyen

La longue diffusion européenne du culte de saint Martin nous a accoutumés, au long d'un millénaire, à voir dans le geste du pauvre d'Amiens l'archétype d'un idéal de partage qui n'a rien perdu de son actualité. Mais on ne saurait bien comprendre ce geste de Martin, si l'on n'y perçoit pas l'aboutissement d'une longue réflexion sur les relations humaines, qui s'était affinée au cours de vingt siècles. Considéré à partir de cet héritage culturel, le geste de Martin garde tout son sens : il exprimait en effet une valeur de vie millénaire de la civilisation gréco-romaine à laquelle appartenait encore ce soldat romain : l'« amour des hommes » qui était le sens premier du mot grec ancien *philanthrôpia*, toujours vivant dans la plupart des langues occidentales sous la forme du calque *philanthropie*.

Les anciens Grecs furent les premiers, en Occident, à inventer ce mot, pour désigner ce qui leur paraissait distinguer l'homme parmi tous les êtres vivants : il est, selon la célèbre définition du philosophe grec Aristote, un “animal sociable” (*zôon politikon*). Les Romains allaient exprimer en latin une idée analogue par l'adjectif *humanus* et le substantif *humanitas*, qui ont donné en français les mots *humain* et *humanité*. Ces mots expriment un sentiment de bienveillance active de l'homme (latin *homo*) envers tout homme (et non plus seulement envers un “concitoyen », dont l'image était transparente dans l'adjectif grec *politikos*, dérivé du nom *polis* - désignant la cité, la société civile).

Au second siècle avant notre ère, la philosophie stoïcienne, attentive à définir une morale pratique des devoirs humains à partir d'une réflexion sur la nature de l'homme, connaît un succès durable dans les milieux lettrés de l'aristocratie romaine, qui illustrent par excellence le “siècle des Scipions”. Cette morale inspire alors les personnages des comédies de Térence. L'un d'eux, accusé par son interlocuteur de se mêler indûment des affaires d'autrui, lui répond par un vers qui restera célèbre comme une sorte de mot d'ordre de la morale romaine : *Homo sum, humani nihil a me alienum puto* - “Je suis homme : j'estime que rien de ce qui est humain ne m'est étranger”. L'*humanitas* allait rester, au premier siècle, une des vertus préférées de l'orateur et philosophe Cicéron, chez qui le mot prend souvent le sens affectif d'affabilité, bienveillance, bonté.

Contraint de se développer, au cours de ces siècles, dans le cadre de la civilisation “hellénistique romaine”, le judaïsme “helléniste” n'a pu ignorer ces valeurs de la philanthropie et de l'humanité. Mais il les interprète à la lumière de sa foi religieuse en un Dieu créateur et sauveur de l'homme avec qui il a fait alliance. La bienveillance active du juif croyant pour l'homme malheureux imitera donc les gestes de Dieu, qui le premier a fait preuve de bonté envers l'homme. L'amour des frères et des pauvres se concrétisera dans les dons de l'*aumône* - du mot grec *éléemosunè*, qui désigna tour à tour, dans la traduction grecque antique de la Bible juive, la miséricorde de Dieu pour l'homme, et celle de l'homme pour le pauvre, que matérialisera le don d'une *part* de ses biens : où l'on rejoint l'idée religieuse d'un *partage*.

Jésus de Nazareth confirme l'importance de cette prescription ancienne de l'aumône, par laquelle s'exprimait dans un geste concret l'amour du "prochain": c'est-à-dire de tout homme, et d'abord des malheureux et des pauvres. C'est à ceux-ci que s'adressent les six "oeuvres de miséricorde" prônées par Jésus selon *l'Evangile de saint Matthieu* ; parmi elles, figure le précepte de « vêtir ceux qui sont nus », justement rappelé par Sulpice Sévère avant son récit du « partage du manteau ». Mais il faut se reporter à la description du style de vie de la plus ancienne communauté chrétienne, à Jérusalem, pour voir la place fondamentale qu'y occupe le *partage*. Les *Actes des Apôtres* précisent en effet : « Tous ceux qui étaient devenus croyants... mettaient tout *en commun*. Ils vendaient leurs propriétés et leurs biens pour en *partager* le prix entre tous, selon les besoins de chacun ». Le geste de Martin obéit donc à la fois à un enseignement précis de Jésus, et aux modalités de son application chez les premiers chrétiens.

Au terme de cette brève enquête, on doit observer la cohérence et la continuité qui caractérisent le développement de ces plus hautes formes de la conscience morale, à travers le premier millénaire de la civilisation que nous appelons "hellénistique romaine". Philanthropie grecque, humanité romaine, miséricorde juive pour les pauvres, charité chrétienne pour tout "prochain" : ces quatre racines antiques du partage martinien nourrissent encore l'idéal d'un "partage citoyen". Encore faudrait-il prendre en compte les développements et les inflexions que les notions de partage et de citoyenneté ont connus au cours des seize siècles qui nous séparent de Martin de Tours.

Comment ont-elles été accueillies et repensées par les humanistes et les réformés ? Par les philosophes et révolutionnaires au XVIII^e siècle ? Par les socialistes et les sociologues du XIX^e ? Et de quelle idéologie précise se réclamait Garry Davis quand il se déclarait, au siècle dernier, "citoyen du monde" ? La présente réflexion en appelle bien d'autres... Je "passe le témoin" à leurs futurs auteurs.

Jacques FONTAINE

*Membre de l'Institut
Professeur émérite à
l'Université Paris – Sorbonne- Paris IV*



Le partage ou la joie d'aimer

Ce n'est pas une mince affaire de remonter le courant. Chaque jour les maîtres-mots de notre monde globalisé s'inscrivent à la première page des médias ; on parle de compétitivité, de performance, d'excellence qu'il s'agisse des individus des entreprises, des collectivités ou des nations. L'esprit de compétition est valorisé à l'extrême dans la droite ligue de l'idéologie libérale qui oppose chacun "envers et contre tous".

Mais voici que surgit l'idée de partage. Le concept de développement durable, émergent et récurrent, avait déjà introduit l'idée de solidarité ; solidarité entre les générations ; solidarité entre les riches et les pauvres entre le Nord et le Sud ; solidarité avec l'ensemble des êtres vivants peuplant la planète. Ce beau mot de solidarité n'a de valeur que s'il se traduit en actes concrets et positifs. Alors tout naturellement, il débouche sur le partage. Le partage c'est l'enrichissement matériel et moral de tous par la mise en commun de l'apport de chacun. Et l'on découvre alors qu'il y a plus de joie à donner qu'à recevoir ; en apprenant à partager le meilleur de ce qu'il possède, matériellement et spirituellement, l'homme accède à cette dimension nouvelle d'ordre spirituel qui est sa vraie et ultime vocation. Au-delà des heurts entre les intérêts particuliers ou corporatistes, émerge l'idée d'un intérêt commun, celui de partager avec les générations futures et d'abord celle de nos propres enfants, les biens et les ressources que nous offre la nature à la préservation de laquelle s'attache l'écologie. Partager, c'est apprendre à vivre ensemble autrement, et à faire éclore enfin au cœur de l'humanité la joie d'aimer.

Jean-Marie PELT

*Président de l'Institut Européen d'Ecologie
Professeur émérite de l'Université de Metz*

PARIS (France) 14 Mars 2007

COMMISSION DE REFLEXION
SUR LE PARTAGE CITOYEN
INSTITUT HONGROIS DE PARIS



1



2

Le 14 mars dernier, le Centre Culturel Européen Saint Martin de Tours a organisé une commission de réflexion sur le « Partage Citoyen », sous la présidence de Catherine Lalumière, Présidente de la Maison de l'Europe de Paris (*photos 1 et 2*), avec la participation de Gabriela Battaini-Dragoni, Directrice de la Culture pour le Conseil de l'Europe (*photo 2*), en présence des ambassadeurs de Hongrie (*photo 3*), de Croatie (*photo 4*), et d'experts européens dont le Professeur Albert Jacquard, les Enfants de Don Quichotte (*photo 2*), Mohamed Chtatou (*photo 5*), Yves Paccalet (*photo 6*) et Florence Chauvin (*photo 7*).



5



6



3



7



4

8



9



10



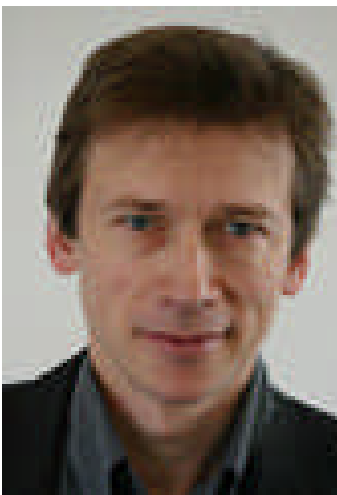
11



12



13



14



Étaient également présents Jacqueline Costa-Lascoux et Jean Favier (*photo 8*), Jean-Louis Oliver, à gauche et Pascal Parsat, à droite (*Photo 9*), André Danzin (*photo 10*), Miloslav Marcelli à gauche, et Todor Krestev à droite (*photo 11*), Patrick Boulte (*photo 12*), Olivier Archambeau (*photo 13*), Joël Candau (*photo 14*), Edouard Kovac et Nicolas Ridoux. Michel Thomas-Penette, Directeur de l'Institut Européen des Itinéraires culturels, était le modérateur.

Nous remercions également Madame l'Ambassadeur de Slovaquie pour sa présence et son soutien permanent.

UN GRAND PROJET EUROPEEN LE PARTAGE CITOYEN

ROME (Italie) 25 Mars 2007
50EME ANNIVERSAIRE DU TRAITE DE ROME



A l'occasion du 50ème anniversaire du Traité de Rome, M. Bruno Judic, Président du Centre Culturel Européen Saint Martin de Tours, a présenté à Rome, le 21 mars dernier, lors de la Conférence Européenne Internationale organisée par l'Institut Robert Schuman pour l'Europe, les conclusions de la Commission sur le « Partage citoyen » (Photo 1).

Il a annoncé officiellement la mise en place par le Centre Culturel Européen Saint Martin de Tours d'un **Sommet permanent du Partage Citoyen** à Tours et des **Journées européennes du Partage Citoyen**.





6

Le Centre Culturel Européen Saint Martin de Tours été également convié à la réception organisée à l'Ambassade de France auprès du Saint-Siège dans le cadre de la Conférence de l'IRSE (photo 4). Enfin, le 23 mars, le prix de la Citoyenneté a été remis à de jeunes européens par Monsieur Maurice Faure, dernier signataire vivant du Traité de Rome (photo 5).



Monsieur Benoît Paumier, Délégué du Développement aux Affaires Internationales au Ministère de la Culture, représentant le Ministre (photo 4), avait auparavant, lors du discours d'ouverture, souligné l'importance de l'Itinéraire Culturel Européen Saint Martin de Tours et la transversalité du projet, indiquant l'importance de la valeur du partage en Europe, et le caractère novateur de la Commission sur le « Partage citoyen » du 14 mars.

Le lendemain, le Centre Culturel Européen Saint Martin de Tours a également participé à la Villa Médicis (photo 6) au colloque « Dialogues européens », en présence de M. Renaud Donnedieu de Vabres, Ministre de la Culture et de la Communication, organisé à l'occasion de la célébration du 50^e anniversaire du Traité de Rome (photos 2 et 3).

Ce colloque réunissait de nombreux invités, artistes et acteurs de la culture, qui au cours de débats très animés, conduits par le Ministre lui-même, ont tous insisté sur l'importance des valeurs qui ont fondé l'Europe, et la nécessité de les réaffirmer aujourd'hui pour faire l'Europe de demain.





PartageCitoyen

Synthèse de la Commission de réflexion sur le Partage citoyen du 14 mars 2007

Personnage européen : le partage des symboles

L'idée de réunir une Commission de réflexion sur le partage citoyen est venue comme une évidence au fur et à mesure de l'analyse qui a conduit à dessiner un Itinéraire culturel fondé sur la vie d'un grand personnage européen tel que saint Martin.

Suivre sa vie, ainsi que son parcours, depuis sa naissance en Pannonie jusqu'à sa mort en Touraine, était en soi un défi, même si on disposait de la biographie de Sulpice Sévère, des ouvrages de plusieurs universitaires spécialistes du saint et des résultats de colloques scientifiques, que les interventions de Bruno Judic et Jean Favier ont mis en perspective.

Mais de grandes questions restent encore ouvertes sur lesquelles il sera nécessaire de revenir, non seulement au titre de l'authenticité des faits, qui sont médiatisés par les documents mis en place pour faire connaître l'itinéraire, mais aussi parce que certains sont très symboliques de grandes étapes de la géopolitique européenne et tout particulièrement d'une géopolitique du partage des grands empires ou des alliances, qui ont encore à nous aider à comprendre l'Europe aujourd'hui.

Bruno Judic rappelle un épisode important : la venue de Clovis sur le tombeau de saint Martin en 508, associant ainsi la vénération du saint, la victoire sur les Wisigoths et les signes concrets de la protection de l'Empire d'Orient.

Comme l'affirme Judic : « La monarchie franque s'est emparée, en quelque sorte, de ce personnage, pour en faire un palladium protecteur de la monarchie, à travers en particulier, une relique, la chape...La chape, qui n'est pas attestée avant le VIIe siècle, mais qui constitue effectivement une relique extrêmement importante, puisque c'est pour elle, la plus précieuse relique du trésor royal, que Charlemagne fait construire un monument reliquaire qui est le centre d'une nouvelle capitale, Aix, à l'échelle de ce qui va devenir un empire, ce sanctuaire que nous appelons la Chapelle à cause de la Chape. »

Une autre dimension historique importante concerne la figure d'un Evêque « campagnard » qui ouvre l'église et le monachisme, non seulement sur la cité, mais sur le territoire. Jean Favier précise : « Et Martin est l'un des premiers à comprendre qu'il faut sortir de la ville, qu'il faut aller dans la campagne et là, il ne le fait plus seulement en tant qu'évêque, mais il se lance dans une politique systématique de fondation de monastère et qui mieux est, de monastère j'allais dire nouvelle manière. C'est une donnée extrêmement nouvelle : ce monachisme n'est pas une invention de saint Martin, mais c'est certainement lui qui voit dans ce monachisme le moyen de toucher l'extérieur, et à ce moment-là, intervient le véritable partage. Le partage n'est pas seulement celui du manteau, qu'il y ait ou non manteau, c'est aussi le partage des biens sur lesquels vit le monastère. »

Au centre de cette démarche ouverte, vient se mettre en place la Règle de saint Benoît dans l'Abbaye du Mont Cassin, elle-même placée sous le patronage de saint Martin, et son extension politique généralisée sous le règne de Charlemagne.

Et plus avant, se fait jour un questionnement sur tous les patronages du saint, dans des milliers d'églises et des dizaines de cathédrales, sur son effacement relatif dans certains territoires d'Europe après les révolutions, mais aussi sur le maintien extrêmement surprenant de sa place dans les traditions et les fêtes autour du 11 novembre, comme dans la désignation d'innombrables lieux-dits profanes : pierres, chemins, fontaines... Un maintien qui fait que des Wallons, des habitants de la province de Pavie, des Tourangeaux, ou encore des habitants de Szombathely représentent et fêtent de manière vivante, encore aujourd'hui, au même moment de l'année, une vie et ses légendes.

Un tel champ d'exploration ne doit certainement pas rester seulement l'apanage des chercheurs, mais tout au contraire, les historiens et les historiographes auront à transmettre et à partager les éléments structurants les plus marquants pour l'établissement de l'interprétation des lieux et des faits le long de l'itinéraire et son enrichissement permanent.

Le tracé d'un itinéraire partagé

Il aura fallu en tout cas la ténacité des porteurs de projet pour qu'un puzzle se reconstitue, en commençant par les épisodes de sa vie tourangelles, pour rebondir en Hongrie, en cherchant à revenir au point de départ, puis se poursuivre en Italie, en Croatie ou en Slovénie et venir tracer son légendaire au plus près du Luxembourg, dans la Grande Région.

Ainsi, les élus des petites villes situées le long de la Loire ont-ils profité de cette nouvelle manière de naviguer avec les touristes, entre Candes-Saint-Martin et Tours ou de cheminer en direction de Ligugé, de l'autre côté de la frontière régionale. D'autres ont pris conscience de la richesse sacrée, historique et ethnographique du personnage dans toute l'Europe, et des Centres martinien sont ainsi en train de naître, en partageant l'expérience du Centre Culturel Européen Saint Martin de Tours.

Ces chemins sont des voies lentes qui permettent une découverte réelle du paysage, une rencontre avec les habitants, une proximité et une connivence culturelle. Elles sont établies le plus souvent au plus proche des voies romaines ou des chemins qui se sont mis en place à partir de ces tracés anciens. Ce réseau de tracés que les itinéraires culturels redécouvrent aujourd'hui à partir de nombreux thèmes, offraient aux Européens des grands parcours vers les lieux de prière et les sanctuaires, mais aussi les lieux de commerce et de savoir.

Dans cette construction exemplaire, le patrimoine visible aujourd'hui se relie à l'histoire, par la médiation européenne qui en est faite. A chaque étape, ce patrimoine est d'emblée relié à d'autres patrimoines, situés dans d'autres pays d'Europe, mais participant de la même histoire commune.

Quelles valeurs européennes et quelles urgences ?

Mais si ce personnage européen, parmi tous ceux qui ont marqué le continent, a été intégré au programme des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe, c'est en raison d'un geste dont le légendaire est devenu fondement de valeurs : celui de la charité, au moment du partage du manteau avec un pauvre.

La question qui s'est posée au monde chrétien, de prendre en compte des gestes inauguraux et d'en faire des vertus, se repose régulièrement de la même manière pour les grandes institutions intergouvernementales, à chaque moment de crise des sociétés. Il s'agit donc de la recherche du sens, un besoin que partagent les Institutions et les thèmes des Itinéraires culturels retenus par le Conseil de l'Europe.

Catherine Lalumière, à qui est revenu le soin d'introduire les travaux de la Commission, a immédiatement placé en perspective les grands champs dans lesquels se situe la notion de partage : « Au départ, il est vrai que lorsque nous parlons de partage, nous pensons aux gestes de générosité de celui qui possède déjà, qui est riche d'une certaine manière, envers un démuné, quelqu'un qui manque de quelque chose, et c'est le geste de saint Martin qui prend son manteau pour réchauffer le pauvre qui est en face de lui », mais si nous parlons de partage citoyen, « il s'agit, cette fois, non pas du geste de générosité de celui qui a, envers celui qui n'a pas. Il s'agit de prendre en considération des biens qui sont des biens communs, parfois communs à toute l'humanité, et que nous devons partager, nous les milliards d'individus qui composons l'humanité sur cette terre. Il y a tous les biens de la nature, l'eau, l'air, la terre, les ressources minérales, les ressources énergétiques. Il y a également l'éducation et la culture. Il s'agit du fruit du travail des hommes au fil des siècles. Mais à partir du moment où les hommes les ont créés, l'éducation, la connaissance, deviennent un bien. Est-ce qu'ils seront réservés à certains, alors que d'autres en seront privés ? »

Autrement dit, aborder la question du partage, c'est bien évidemment prendre en compte une conception de la société dans laquelle les notions de solidarité et d'interdépendance sont constitutives. Et ceci à l'échelle planétaire.

On peut penser qu'il n'est pas besoin d'insister sur l'importance des crises que nous traversons, puisqu'elles sont pour beaucoup d'entre-elles mortelles. Pourtant, de nombreuses interventions présentées lors de cette commission du partage nous montrent que les regards politiques et sociaux ont besoin d'être en permanence ramenés à la conscience des urgences.

Urgences qui ont été fortement soulignées, que ce soit dans le message toujours mesuré et précis d'Albert Jacquard s'appuyant le plus souvent sur des fondamentaux biologiques, les révoltes plus médiatiques des enfants de Don Quichotte, ou le travail d'analyse pluridisciplinaire d'André Danzin sur les métamorphoses les plus fondamentales de la condition humaine ou encore sur les sources des inégalités que démonte point par point Jacqueline Costa-Lascoux dans son analyse du statut du migrant.

A l'échelle individuelle ou sociale, la demande de partage citoyen est partout ; dans la pauvreté sans recours, dans l'absence d'abris, dans l'éloignement des bases de l'alimentation, dans l'exclusion des camps de réfugiés...

Mais cette demande prend également sa source dans la rupture : rupture patrimoniale par le déracinement qui coupe tous les liens, rupture des cycles naturels, celui de l'eau étant certainement le plus grave, comme l'indique Jean-Louis Oliver, rupture de la répartition des connaissances, par la confiscation au profit de certains contre laquelle s'insurgent Mohamed Chtatou ou Olivier Archambeau et, à l'ultime de l'ultime, rupture des équilibres écologiques qui conservaient depuis des milliers d'années une répartition climatique compatible avec la vie humaine. Ce n'est certes pas sans raison que Yves Paccalet évoque la fin de l'espèce humaine.

Du manteau partagé au respect d'une consommation partagée, s'ouvre l'espace qui joint le symbole, au drame devenu apparent.

Catherine Lalumière a eu recours à une anecdote pour rappeler l'importance de ces phénomènes d'ignorance volontaire ou d'autisme politique contre lesquels l'Europe et ses Institutions ont un rôle fondamental à jouer. Non par orgueil ou hégémonie, précise-t-elle, mais par une prise de conscience et une analyse des erreurs que l'Europe (ou plutôt les grands empires européens) a commises par le passé. Les Institutions européennes, tel le Conseil de l'Europe, possèdent ainsi une légitimité évidente à aborder ce nouveau type d'urgence : « Lorsque le Conseil de l'Europe a lancé cette réflexion sur le partage citoyen, il était dans son rôle. Il a été créé en 1949 pour défendre des valeurs humanistes. Ce combat n'est pas achevé, loin de là. Il s'enrichit chaque jour. Ajouter à des réflexions sur les droits de l'homme, la démocratie, l'état de droits, une réflexion sur le partage citoyen, est dans la continuité de tout le travail du Conseil de l'Europe, depuis l'origine. »

L'anecdote citée par Catherine Lalumière, la voici : « J'assistais à un colloque organisé à Paris par le Conseil Économique et Social d'Ile de France. Le thème était l'agenda de Lisbonne. De quoi s'agit-il ? C'est en fait que l'Union Européenne ait adopté en 2000 les lignes directrices qu'elle doit suivre dans les années qui viennent pour guider son action. L'un des orateurs, très europhile, libéral et issu des milieux d'affaires néerlandais, dit ceci, mais de façon tout à fait simple, claire : « l'objectif de l'Agenda de Lisbonne, c'est la compétitivité de nos entreprises » Cela ne soulève aucune objection dans la salle. Il fait son exposé sur la compétitivité et il avait beaucoup à dire, car il est vrai que si nos entreprises ne sont pas compétitives, elles ferment, c'est le chômage, etc. Et puis, l'instant d'après, un autre intervenant, une économiste portugaise qui fait partie du Cabinet du Président Barroso, prend la parole et dit : « l'Agenda de Lisbonne, monsieur, a pour objectif, non pas la compétitivité, celle-ci est un instrument, ce n'est pas l'objectif. L'objectif de l'Agenda de Lisbonne est de défendre le mode de pensée, le mode de vie et les valeurs de l'Europe ».

Ainsi que le rappelle Gabriella Battaini-Dragoni, le Conseil de l'Europe a inscrit à l'entrée même du Palais de l'Europe la phrase suivante : « Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés, s'unir pour les faire respecter est un devoir sacré ». Mais elle souligne également que si la Convention Européenne des Droits de l'Homme a été ouverte à signature, très peu de temps après la création du Conseil de l'Europe, « pour la Charte Sociale Européenne, qui traite elle encore plus directement - par la question des droits socio-économiques - la question du partage, il a fallu quand même une décennie. Il s'agit d'un texte contraignant et d'un système de contrôle établi par les états membres, mais qui n'a pas la valeur justiciable de celui qui régit les Droits de l'Homme, un texte qui est tout de même quasi-juridictionnel... Le deuxième moyen, par lequel l'organisation a plus récemment, au cours des dix dernières années, essayé de traiter le problème du partage, de la solidarité, de l'intégration, de l'inclusion a été à travers les instruments dont il s'est doté en matière de cohésion sociale. En fait, le deuxième Sommet des chefs d'Etats et de gouvernements de l'organisation qui s'est tenu en 1998 à Strasbourg, à l'initiative de la France, avait comme thème celui de la cohésion sociale dans un rapport étroit au concept de fracture sociale. Cette nécessité de cohésion sociale, où le partage joue un rôle clef, n'a fait que constituer un objectif de plus en plus urgent, en moins d'une dizaine d'années, urgence rappelée par la stratégie de Lisbonne, adoptée par l'Union Européenne, quelques années plus tard. »

Un contexte de célébrations : l'Europe du partage

Les organisateurs de la Commission de réflexion sur le Partage citoyen ne pouvaient ignorer que le travail qu'ils ont entamé s'effectuait également dans un contexte de célébrations : 50 ans des Traités qui inaugurent le processus d'intégration européenne qui a conduit à l'actuelle Union Européenne, bientôt 60 ans du Traité de Londres qui a créé, le 5 mai 1949, le Conseil de l'Europe. Plus modestement, 20 années en octobre prochain que le programme des itinéraires culturels a été déclaré à Saint-Jacques de Compostelle...et encore plus modestement, dix années d'existence en juillet prochain pour l'Institut Européen des Itinéraires culturels qui est en charge de ce programme.

Les témoignages de deux ambassadeurs présents, Son Excellence Laslo Nikicsér, Ambassadeur de Hongrie en France qui accueillait cette réunion, ainsi que Son Excellence Bozidar Gagro (Ambassadeur de Croatie en France), constituent des visions politiques de pays qui ont été longtemps maintenus « en-deça » du partage des valeurs du Conseil de l'Europe et plus encore du partage économique institué au sein de l'Union Européenne. L'Ambassadeur de Hongrie insiste sur l'importance du travail essentiel de l'Organisation de Strasbourg en ce qui concerne la pédagogie des valeurs, mais il confesse : « Il a été assez facile de créer un Parlement où tous les partis soient représentés de manière démocratique, ou bien de développer des chambres de Commerce, mais la plus grande difficulté est de changer les sujets en citoyens. En évoquant le partage, nous retrouvons bien entendu la place centrale de la notion de citoyen et je pense que pour nous le processus n'est pas encore terminé. »

Mais plus avant, lorsque l'on évoque la citoyenneté européenne et ses valeurs, c'est de responsabilité régionale, partagée dans un plus grand ensemble continental, qu'il s'agit. Les deux ambassadeurs insistent fortement sur le fait que la sécurité démocratique passe par l'intégration des sous-ensembles régionaux, tels les Balkans. « Sans la pacification de cette région, le continent européen ne sera pas complet et notre travail ne sera pas achevé. » dit-il.

Lorsque se sont créées les Institutions européennes, il s'agissait de réconcilier. Et de retrouver les moyens d'un dialogue. Mais ce dialogue a été pensé dans le partage entre vainqueurs et vaincus, entre ceux qui apparaissaient comme les bourreaux et ceux qui se ressentaient comme les victimes. Les quarante-sept pays membres du Conseil de l'Europe, dont beaucoup aujourd'hui, sinon la majorité, ont connu, pendant encore des années, d'autres guerres et d'autres bourreaux que ceux des années quarante et les vingt-sept Etats qui se sont réunis dans le cadre d'un Traité majoritairement économique, ne délivrent pas un message très différent : une Europe large ne se construit que grâce au rééquilibrage des richesses, grâce à d'énormes efforts de développement des territoires défavorisés, et en restaurant le sens du dialogue et de la paix.

C'est bien dans ce sens, très concret, que sont intervenus Miloslav Marcelli, Philosophe, Professeur à l'Université Comenius de Bratislava et Todor Kretev, architecte, Professeur à l'Université de Sofia.

Le premier s'est appuyé sur la métaphore architecturale de ce que Régis Debray nomme « l'abus monumental ». Il évoque ainsi les monuments qui ont été superposés dans la capitale de la Slovaquie dans l'horizon perceptible de la ville, au cours du temps politique : Dôme Saint-Martin, pont sur le Danube des années communistes et centres commerciaux issus de l'économie récente, pour poser le problème de l'appropriation des racines et des effets du cosmopolitisme.

Le second, fort de la Déclaration de Varna, signée par le Conseil de l'Europe, l'Unesco et les dix chefs d'Etat des pays du Sud-Est européen qui ont déclaré en 2005 leur solidarité et leur volonté d'agir ensemble pour la mise en valeur, la sauvegarde, l'usage durable et la promotion du patrimoine culturel constate : « L'Europe du Sud-Est possède un patrimoine culturel exceptionnel à identité forte et d'une grande diversité. Un carrefour de civilisations, la région a été au fil des siècles un véritable médiateur entre l'Orient et l'Occident. » et ce patrimoine commun, outil et moteur de réconciliation, localement, vient se placer de manière évidente dans de grands corridors culturels dont nous sommes, à l'Est et à l'Ouest, les héritiers.

Il s'agit bien là, tout en prenant l'élargissement de l'Europe comme enjeu d'un partage, de poser les premières bases d'une réflexion anthropologique qui met en balance, d'un côté la crainte de l'altérité et d'un autre côté l'enrichissement mutuel du partage. Le patrimoine étant une réalité à la fois symbolique et tangible quand il est déclaré commun aux Européens, ou plus encore commun à l'Humanité toute entière.

Mais le fait d'avoir souhaité inclure cette réflexion sur le Partage citoyen au sein d'un programme, celui des itinéraires culturels, dont le premier objectif est de rendre concrètes les valeurs européennes, nous rappelle que l'unification, qui constitue l'essence même de ce travail, ne peut devenir un succès à long terme, que si elle est accompagnée de la prise de conscience par ses habitants de partager une histoire, un patrimoine et une identité créant une citoyenneté européenne active. En intégrant les valeurs culturelles et les valeurs sociales, un itinéraire culturel, de surcroît lorsqu'il porte sur un personnage emblématique, constitue un champ d'expérimentation *concret et continu* qui peut mettre très facilement en œuvre de manière démonstrative et tangible, les réflexions sur les valeurs qui le sous-tendent.

Les exclus de l'Europe

Comme l'ont rappelé Catherine Lalumière et Gabriella Battaini-Dragoni, les organisations européennes ont fondé leur coopération sur des droits fondamentaux. Elles en ont fait des textes juridiques et justiciables. Mais si les Européens eux-mêmes ne sont pas persuadés que ces valeurs sont respectées par tous, s'ils constatent autour d'eux ou pour eux-mêmes que les inégalités ne disparaissent pas aussi vite qu'on le leur affirme, ou que les phénomènes de repli identitaire et les intégrismes reprennent dans tous les pays de la vigueur, ils démissionnent de l'Europe.

L'un des premiers accents porté par cette commission de réflexion sur le partage citoyen concerne certainement l'analyse de l'exclusion. Les exclus sont en effet de plus en plus nombreux ! Mais en ce qui concerne la citoyenneté européenne, bien plus nombreux encore sont les exclus de l'Europe, tous ceux qui pensent que le parcours politique étonnant d'intégration qui a caractérisé les soixante dernières années ne les concerne pas.

La coopération européenne, on le voit chaque jour s'étend pourtant progressivement à tous les domaines et concerne tous les niveaux de responsabilité. Elle devrait permettre une circulation des idées et des projets entre les citoyens et leurs représentants, une circulation qui traverse les frontières et franchit les barrières des langues. Elle est en un mot voulue et fondée sur le partage, un partage vécu comme un élément fort de la citoyenneté, un partage citoyen qui permet de réfléchir à de nouveaux modèles économiques et culturels et à de nouvelles manières de travailler ensemble.

Il s'agit là de nouveaux modèles sociaux, voire de nouveaux paradigmes, pour reprendre un terme qui a été souvent mis en avant par de nombreux intervenants, des paradigmes qui, pour combattre l'exclusion doivent donc être fondés sur la restauration des liens dans une société éclatée, comme sur de meilleures répartitions des biens et des connaissances...

Quels sont ces nouveaux paradigmes ?

Il semblait important d'effectuer cette synthèse en inversant l'ordre de présentation des interventions, dans la mesure où la question du Partage citoyen vient s'inscrire dans trois champs complémentaires ; celui du personnage, celui d'un parcours lié à l'histoire et au patrimoines communs de l'Europe et celui des valeurs européennes dans lesquelles s'inscrit le partage.

Mais cette commission, qui cherche à fonder une notion complexe et à dégager des pistes de travail pour un « Sommet permanent du Partage citoyen », se devait de poser les éléments de ce fondement, tout en désignant des domaines d'application « de première urgence ».

De fait, quelques grands concepts ont été mis à l'épreuve des analyses scientifiques, des analyses macro et micro-économiques et des réalités sensibles.

Nous ne pouvons bien entendu qu'en donner les points forts, mais la variété des angles d'approche, qui a de quoi surprendre en elle-même, car il est rare que des spécialistes acceptent de se confronter dans une rencontre aussi transversale, a révélé des rapprochements frappants.

Le partage, fondement de l'humain ?

C'est ce que nous affirme Joël Candau, anthropologue : « Parmi les multiples attributs qui sont supposés signer l'identité d'*Homo sapiens*, l'un est peu contesté par les anthropologues : sa très grande aptitude à partager avec ses semblables des manières d'être au monde. Ces manières de faire, de croire, de penser, de sentir peuvent revêtir des formes pan humaines ou bien encore des formes locales ou régionales. Cette aptitude est à la fois naturellement et culturellement déterminée. » Candau définit l'humain par la possibilité de penser et de s'approprier la pensée d'autrui et ajoute avec force que dans l'hominisation : « Ce n'est donc pas principalement l'intelligence instrumentale qui a commandé l'augmentation du cerveau mais l'intelligence sociale, c'est-à-dire notre aptitude à partager. »

Et il conclut : « On ne naît pas, on devient semblables », rappelait Tarde et, « si on le devient, c'est probablement en coopérant ». En définitive, au modèle : « Identifiez-vous, puis coopérez (partagez) », ne convient-il pas d'opposer un tout autre modèle : « **Coopérez (partagez), puis vous vous identifierez** », alternative qui, on le devine, est grosse d'enjeux politiques, tant au niveau local que global ? »

Albert Jacquard, généticien, insiste moins sur le terme de partage que sur ceux de dialogue et de rencontre. Pour lui, l'humain se crée certes en partageant, mais surtout en participant à une action collective. « Je suis capable, non seulement d'échanger des informations comme le font des animaux, mais également des projets, des angoisses, etc. et par conséquent, je suis capable de fabriquer un surhomme à chaque fois que je rencontre l'autre. » L'éthique qu'il met en avant est celle de la lutte contre la nature, qui nous amène trop souvent à conférer en priorité à l'objet de la valeur économique fondée sur la lutte du plus riche, de celui qui possède pour posséder, contre le plus pauvre, et inversement. Il souhaite que notre regard change pour définir les objets non par la possession, mais par le besoin que les autres en ont.

Au centre de ce paradigme là, ce n'est pas tant le partage qui devient le moteur principal, mais **la participation** dans laquelle tout le monde est appelé à jouer un rôle. De fait cette participation nous amène au plus complexe et donc à un enrichissement biologique : « A partir du moment où un ensemble est plus complexe, il est tout naturel qu'il présente des performances que, normalement, nous ne pouvons pas connaître. » Elle nous amène également à impliquer tout le monde.

Le partage, un besoin de justice ?

Cette notion, qui va du besoin de justice à la justification du justiciable, une notion implicite dans le travail du Conseil de l'Europe, a été reprise tant par les scientifiques que par les opérateurs de terrain. Il s'agit bien en effet d'une éthique, partagée par de nombreuses religions, et également commune à de nombreux mouvements humanitaires ou caritatifs, mais qui doit à terme fonder un droit.

C'est le Père Edouard Kovac, philosophe qui a introduit le premier ce propos : « Nous pensons tout de suite que le partage, c'est l'action de la charité, mais l'amour et la charité, c'est l'acte individuel, c'est l'acte de la générosité, une inspiration. Et sur ce qui est tellement unique et singulier, nous ne pouvons pas fonder l'éthique commune. C'est pourquoi, je crois qu'il faut creuser et dire que le partage du manteau, n'est pas un geste de la charité mais **le geste de la justice** ».

La notion de droit devient alors prioritaire pour écrire l'espace du partage : droit à l'eau que le Parlement français a introduit dans la législation française en décembre 2006, droit opposable au logement qu'Augustin Legrand a fait progresser auprès du gouvernement et du Parlement français.

Mais il s'agit d'un droit qui ne peut s'appliquer que dans le partage démocratique, y compris avec ceux qui viennent inscrire leur vie, en tant qu'immigrés, dans l'espace européen : « Il n'y a pas de démocratie sans responsabilité et il n'y a pas de solidarité sans responsabilité. » affirme Jacqueline Costa-Lascoux. Et elle ajoute, en soulignant la difficulté d'un droit qui s'applique à tous : « il y a aussi la démocratie participative, et au quotidien, la démocratie de proximité, et comment penser les deux à la fois ? Nous savons, en tout cas, que si nous ne faisons que la démocratie de proximité, nous risquons de perdre la démocratie représentative et que si nous ne faisons que de la démocratie représentative par intermittence, nos migrants vont nous dire comme dans une très belle enquête qui a eu lieu récemment dans la banlieue parisienne : « Pourquoi irai-je voter, moi qui suis devenu français, puisque j'ai l'impression que de toute façon, cela n'est pas pour moi. »

Mohamed Chatou inscrit enfin ce besoin de droit et de démocratie étendue comme une inscription géopolitique essentielle : Ce geste de Saint-Martin, nous devrions l'inscrire dans les constitutions, parce que nous avons besoin de ce partage. Sinon ce monde ne sera pas habitable, croyez-moi, parce qu'il y a tellement de pauvreté dans le sud et tellement de richesses dans le nord. »

Le partage, un enrichissement ?

Sans revenir trop longtemps sur l'importance de la participation à une action commune, qui est source de richesse par la réunion des énergies, il est certain que le partage évoqué par Olivier Archambeau ou par Mohamed Chatou, celui des connaissances, par le biais des nouvelles technologies à la portée de chaque individu, ou par celui du retour vers le transfert direct que connaissaient les sociétés traditionnelles, constitue un autre paradigme que celui d'une nouvelle répartition des richesses matérielles.

Selon leurs propres termes : **partager c'est enrichir** « car lorsque vous partagez un savoir, il va se développer, il va même prendre d'autres voies de développement qui vont enrichir tout le monde, à l'inverse des sources finies. Lorsque vous donnez un litre de pétrole à quelqu'un, vous ne l'avez plus. »

Le partage, un acte quotidien et modeste ou une nouvelle forme de croissance ?

Plusieurs interventions s'appuyant sur des exemples pratiques, celle de Florence Chauvin (Réflexe partage) ou celle de Patrick Boulte (Solidarités nouvelles face au chômage), voire bien entendu l'action spectaculaire des Enfants de Don Quichotte, ont le mérite de mettre en avant des actes concrets : le fait de coucher sous la tente avec les sans abris et d'attirer l'attention des médias, l'idée du *coffre à trop*, où on peut déposer le surplus ou le luxe, « qui sera un rappel que peut-être à notre porte ou à l'autre bout de la Terre, des êtres manquent de ce que nous avons en trop » ou le rapport direct d'accompagnement entre un chef d'entreprise et celui à qui un travail est de nouveau proposé.

Il s'agit là d'une reconquête du sens de l'humain, en proximité, pas à pas, jour après jour. Florence Chauvin a certainement raison de remettre en exergue une citation de l'Abbé Pierre, puisque dans ce domaine les Compagnons d'Emmaüs ont joué un rôle fondateur : « Entre ceux qui ont perdu leur raison de vivre, parce qu'ils n'ont pas assez et ceux qui ne trouvent plus leur raison de vivre parce qu'ils pensent avoir tout, il faut s'aider et je crois que le partage, c'est vraiment cela. »

Mais au-delà de l'acte individuel, même s'il se multiplie par l'exemple et par le développement d'une éthique personnelle, il s'agit également de faire en sorte que le partage généralisé fonde une nouvelle forme de croissance. Si en effet, comme le rappellent Yves Paccalet, Nicolas Ridoux et André Danzin entre autres faits économiques plus frappants les uns que les autres « les 500 plus grandes fortunes mondiales possèdent la même quantité de richesses que les 500 millions de personnes les plus pauvres dans le monde. » la vraie question est bien : « Comment peut-on admettre philosophiquement, éthiquement, une telle disparité des conditions ? » D'autant plus qu'elle conduit inéluctablement à un suicide collectif, à une destruction exponentielle des espèces animales et végétales et générera des conflits mondiaux de plus en plus violents.

L'éthique de la croissance est donc bien l'un des points majeurs en question dans cette recherche de nouveaux paradigmes. **Le co-développement** doit être reconsidéré, affirme Jacqueline Costa-Lascoux, tandis que Nicolas Ridoux emploie le terme de **décroissance**. « Moins de bien », dit-il et « plus de lien ». Et il ajoute, pour définir la fin de la suprématie de l'idéologie de la croissance infinie : « le partage soutenable rend nécessaire la sobriété de ceux qui surconsomment. La sobriété est nécessaire dans les pays riches, en situation de surconsommation, simplement pour permettre aux pays en voie de développement de croître, s'ils le souhaitent. C'est le sens de la simplicité volontaire. Il ne s'agit pas de retourner à la bougie, mais bien d'avoir un niveau de vie tel qu'il pourrait être. »

Et au-delà ?

Même dans un parcours synthétique aussi rapide, il est aisé de se rendre compte que dans la richesse des thèmes traités, il y avait là de quoi alimenter au moins quatre commissions de réflexion sur le Partage citoyen.

Mais en tout cas, on a pu discerner combien l'idée de lancer ces deux termes, l'un à côté de l'autre, partage et citoyeneté, constituait une prise de risque tout à fait récompensée.

La mise en place de fondements, comme l'analyse de cas précis où l'apport d'une confrontation multidisciplinaire, permettent maintenant d'aller plus loin sur un terrain qui a ainsi été balisé.

Dans les outils dont on peut disposer doivent certainement figurer, à la lumière des exemples présentés lors de cette première commission, des actions de terrain, concrètes et tangibles. Mais il faut également disposer de forums de discussion qui constituent une sorte de « Sommet permanent du Partage citoyen » qui corresponde à une nouvelle approche, plus économe en énergie et plus durable, que les grands sommets mondiaux qui ont été proposés ces vingt dernières années.

Un certain nombre de termes et de concepts sont devant nous, qui doivent être de nouveau interrogés, parallèlement aux interrogations sur l'histoire même du personnage. Ils sont en même temps au cœur d'un besoin de réenchantement de l'Europe et de la nécessité où se trouvent les Institutions européennes de prendre en compte, d'urgence, de nouveaux paradigmes.

L'éthique de la croissance.

La notion de décroissance.

L'importance du co-développement.

Le partage comme besoin de justice.

Le droit au partage à l'origine d'un droit du partage.

La coopération-partage.

La participation plutôt que le partage.

Le partage comme enrichissement.

Dans l'accumulation des ces termes, que les interventions mettent en perspective, il est cependant clair que l'idée d'une autre forme de croissance est consubstantielle à la notion de partage citoyen.

Faut-il alors travailler, à partir de ces différentes formes d'actions-réflexions, à une Charte du Partage citoyen qui vienne compléter la stratégie de Lisbonne, comme le suggéraient plusieurs participants et engager les institutions européennes responsables dans la rédaction de cette Charte ?

Le temps, on le voit, est encore à l'approfondissement.

Pour reprendre les termes du Père Kovac : « C'est le pauvre qui enseigne l'ordre éthique à Martin. »

Michel **THOMAS-PENETTE**
Directeur de l'Institut Européen des Itinéraires Culturels



PartageCitoyen

CONCLUSIONS DE LA COMMISSION DE REFLEXION SUR LE PARTAGE CITOYEN ROME - 21 MARS 2007

Dans le cours de la célébration du 50^e anniversaire de la signature du Traité de Rome, il nous semble très important de prendre en compte l'importance du chemin parcouru depuis l'origine du Traité pour réaliser une unité politique et économique forte, tout en intégrant de nouveaux pays, c'est-à-dire de nouveaux Européens ayant vécu une histoire récente très différente et, pour certains d'entre eux, encore plus douloureuse que celle des premiers pays membres.

Une Europe large, comme celle que nous connaissons aujourd'hui, ne se construit que grâce au rééquilibrage des richesses, grâce à d'énormes efforts de développement des territoires défavorisés, et en restaurant le sens du dialogue et de la paix.

Cette unification est certes essentielle pour que l'Europe tienne un rôle majeur vis à vis d'autres grandes puissances internationales. Mais nous restons persuadés qu'elle ne peut constituer un succès à long terme que si elle s'accompagne de la prise de conscience par ses habitants de partager une histoire, un patrimoine et une identité créant une citoyenneté européenne active.

Les organisations européennes ont fondé leur coopération sur des droits fondamentaux. Elles en ont fait des textes juridiques et justiciables : la Convention Européenne des Droits de l'Homme, ou la Charte des Droits Fondamentaux par exemple. Mais cette coopération des Etats connaît forcément des limites. Si les Européens eux-mêmes ne sont pas persuadés que ces valeurs sont respectées par tous, si ils constatent autour d'eux ou pour eux-mêmes que les inégalités ne disparaissent pas aussi vite qu'on le leur affirme, ou que les phénomènes de repli identitaire et les intégrismes reprennent dans tous les pays de la vigueur, ils démissionnent de l'Europe.

Les exclus sont nombreux, mais bien plus nombreux encore les exclus de l'Europe, tous ceux qui pensent que le parcours politique extraordinaire que nous venons de connaître pendant cinquante années ne les concerne pas.

D'autres modèles économiques qui soient fondés sur la restauration des liens dans une société éclatée, sur de meilleures répartitions des biens et des connaissances, sont possibles.

D'autres modèles de consommation permettant de répondre à des dangers planétaires et cherchant à inverser des processus d'épuisement des matières premières ou des biens communs, comme l'eau par exemple, sont concevables.

Ces modèles ne pourront exister que s'ils s'appuient sur une valeur forte, celle du partage.

Cette valeur du partage est particulièrement bien représentée par le personnage européen qu'est saint Martin de Tours. Il vécut au IV^e siècle de notre ère, dans le cadre de l'empire romain. Né en Pannonie (l'actuelle Hongrie), il a vécu en Italie du Nord et en Gaule, au gré des déplacements d'une carrière militaire. C'est le texte fondamental de Sulpice Sévère qui dessine la haute figure d'un soldat converti à la foi chrétienne par la rencontre et le partage du manteau avec un mendiant nu. Comme l'a montré Jacques Fontaine, l'éditeur de ce texte, Sulpice Sévère opère, autour de saint Martin, un glissement géographique et symbolique depuis la Méditerranée orientale, berceau du christianisme, vers le continent européen et vers l'Europe latine. Jean Favier insiste aussi sur un autre déplacement autour de la figure martinienne, déplacement du monde urbain de la cité antique vers le monde rural de la paysannerie.

Le développement extraordinaire du culte de saint Martin à partir du V^e siècle est dû à plusieurs causes: la place de Martin aux origines du monachisme latin, la construction d'une orthodoxie face à l'hérésie, les pèlerinages sur le tombeau du saint à Tours, le rôle des rois francs, de Clovis à Charlemagne – Charlemagne, pater Europae, n'a-t-il pas construit pour la chape de saint Martin la Chapelle, nom propre vite devenu nom commun, au coeur de la nouvelle capitale de l'empire, Aix-la-Chapelle? Les milliers d'églises paroissiales, les dizaines de monastères et d'abbayes, les nombreuses cathédrales sous le patronage de saint Martin jalonnent une carte de l'Europe, de l'Allemagne à l'Irlande, de la Hongrie et de la Croatie à l'Espagne, de l'Angleterre à l'Italie en passant par la France, la Belgique ou les Pays-Bas, et la liste n'est pas close!. Or toute cette Europe martinienne se concentre dans l'iconographie prolifique de la Charité de saint Martin, c'est à dire le partage du manteau. Voilà un personnage européen porteur d'une authentique valeur du partage, une valeur d'autant plus riche qu'elle s'enracine dans la romanité et dans le christianisme et qu'elle se déploie, au cours des siècles, dans des formes institutionnelles et artistiques très variées.

La figure martinienne nous a conduits à organiser le 14 mars dernier à Paris, à l'Institut Hongrois, une commission de réflexion sur la notion de « Partage citoyen », sous la présidence de Madame Catherine Lalumière. Partage « citoyen », car il s'agit de fonder la valeur du partage sur les nouvelles urgences à la fois européennes et planétaires d'aujourd'hui. Cette journée a permis de réunir une vingtaine d'experts représentant l'Europe et le Maghreb, qui sont intervenus dans quatre sessions sur les thèmes suivants : fondements philosophiques, éthiques et anthropologiques du partage ; urgences citoyennes du partage ; partage et solidarités ; une Europe du partage.

Les participants ont commencé à fonder le concept de Partage citoyen sur une réflexion qui a été menée de manière pluridisciplinaire, avec les scientifiques qui lui donnent ses bases historiques et anthropologiques, avec des sociologues et des économistes, mais aussi avec des acteurs de terrain qui ont introduit ces dernières années de nouvelles formes de partages économiques fondées sur l'éthique, l'entraide, la microéconomie, la conscience citoyenne et la justice. Tous ont insisté sur la nécessité urgente de répondre à la misère grandissante, au gaspillage des ressources, aux menaces environnementales, à la mise en danger inquiétante de notre planète.

Ce travail, utilisant la réflexion et l'interrogation permanente de tous, dans une démarche citoyenne qui sait utiliser toutes les formes de communications modernes, sans oublier le dialogue et l'accompagnement de proximité, donnera un élan et une force morale supplémentaires, indispensables à la construction européenne dans les cinquante prochaines années de notre Union.

Aujourd'hui, grâce à cette commission, le Centre Culturel Européen Saint Martin de Tours se trouve ici, à l'occasion du 50e anniversaire du Traité de Rome, pour annoncer qu'il va organiser un Sommet du Partage, ainsi que les Journées européennes du Partage citoyen.

Plutôt qu'un Sommet régulier, comme nous en connaissons déjà entre les acteurs de l'économie ou de la culture, le partage citoyen sera à la fois une idée forte de référence pour des actions concrètes et démonstratives et l'espace d'une réflexion sous forme d'un Sommet du Partage permanent, à l'écoute et en dialogue, par l'intermédiaire des outils qui créent aujourd'hui dans le monde des communautés informatiques interactives, des communautés d'apprentissage et de partage.

La valeur du partage mérite toute l'attention de l'Europe et demande à être promue à travers une journée européenne du Partage citoyen, qui plaide en faveur d'un universalisme moral encore plus large, et qui sensibilise les générations actuelles et futures au Partage citoyen, véritable enjeu pour les cinquante prochaines années. Il s'agit d'éduquer les jeunes à un partage élargi en corrélation avec la citoyenneté. En effet, la citoyenneté partagée doit devenir une constante disposition intérieure si nous voulons devenir les citoyens du village mondial.

Depuis son origine, l'Europe a été à la pointe de la défense des Droits de l'Homme et de la diversité culturelle. L'urgence des défis du XXIe siècle nécessite de nouveaux modèles économiques fondés sur les valeurs et la culture. Il est donc primordial que l'Europe soit dès maintenant à la pointe de la mise en œuvre d'une citoyenneté du partage.

Bruno JUDIC

Président du Centre Culturel Européen Saint Martin de Tours

SZOMBATHELY (Hongrie) 26 avril 2007
OUVERTURE DU CENTRE D'ACCUEIL SAINT MARTIN



Le Centre Culturel Européen Saint Martin de Tours a participé le 26 avril dernier à l'inauguration du Centre d'accueil Saint Martin de Szombathely, en présence de 150 invités, Maires... venus des communes martinienes de Hongrie, Slovénie, Croatie, Autriche. Le Centre d'accueil se trouve à l'intérieur du Presbytère entièrement réaménagé.

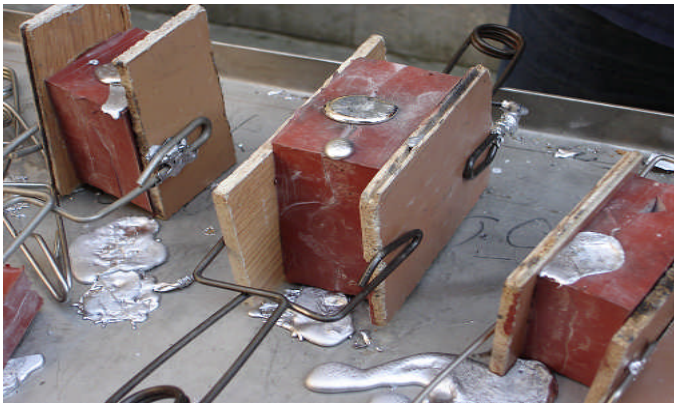


Szombathely souhaite que la ville natale de saint Martin devienne un lieu de pèlerinage Saint Martin pour les pays des Balkans, et une étape incontournable pour l'Itinéraire Culturel Européen Saint Martin de Tours.

A l'intérieur du Centre d'Accueil Saint Martin, on peut voir une exposition retraçant tous les épisodes de la vie de saint Martin, des reconstitutions de scènes de l'époque de saint Martin (soldats romains de cire, photos de statues, vitraux martinien... dans les Balkans...).

Le Centre souhaite organiser une grande fête de la Saint Martin le 11 novembre prochain, avec de nombreux artisans, dont certains étaient présents lors de l'inauguration (fabrication de pièces de monnaie en argent à l'effigie de Szombathely, de saint Martin de plomb, de sceaux martinien en cire – réalisation d'un jeu de l'oie sur les épisodes de la vie de saint Martin, de puzzles, panneau humoristique de la Charité pour photos souvenirs ...)

Un guide de chemins touristiques reliant des villages de Croatie, Slovénie et Hongrie possédant du patrimoine martinien a été présenté lors de l'inauguration. Il est rédigé en quatre langues: hongrois, anglais, allemand et français.







Le 27 avril, le Centre Culturel Européen Saint Martin de Tours s'est rendu en Croatie, à Dugo Selo, qui pourrait devenir le siège de la structure culturelle relais croate de l'Itinéraire Culturel Européen Saint Martin de Tours. « Terre de saint Martin » depuis 1209, Dugo Selo pourrait célébrer le 800^e anniversaire de son histoire le 4 juillet 2009, jour où Martin reçut la Crosse, emblème de la ville.

Après la visite des vestiges de l'ancienne église Saint-Martin de la commune, Le Maire a reçu la délégation, composée d'Ines Zabotic, la Présidente de l'association Saint Martin à Zagreb et d'Antonja Zaradjian Kis, professeur, spécialiste de saint Martin à l'Université de Zagreb.

Un des lieux d'attraction symbolique de la commune est une immense statue en bois de saint Martin, haute de plus de sept mètres.

Dugo Selo, village viticole, célèbre la Saint Martin tous les 11 novembre par une grande fête du vin.



ARLON (Belgique) - 27 Avril 2007



A l'occasion du 100^e anniversaire de la pose de la première pierre de l'Eglise Saint-Martin, de nombreuses manifestations ainsi qu'une exposition ont eu lieu à Arlon. Le Centre Culturel Européen Saint Martin de Tours s'est rendu à l'inauguration de l'exposition Saint-Martin avec l'Institut Européen de Itinéraires Culturels, notre structure culturelle relais pour la Grande Région à Luxembourg.

Trois églises Saint-Martin se sont succédé à Arlon, la première certainement érigée au VIII^e siècle, la seconde détruite en 1935, et l'église actuelle de 1907, très étonnante : son architecture lorraine est de style ogival rayonnant (XIII^e siècle), avec une tour de 97 m de hauteur. Elle est classée depuis 2002.

Le Centre Culturel Européen Saint Martin de Tours et l'Institut Européen des Itinéraires Culturels préparent pour le mois de novembre l'inauguration du Chemin Trèves-Luxembourg (60 km), à laquelle la ville d'Arlon sera associée.



SAINT MARTIN LE BEAU - 12 Mai 2007 INAUGURATION DU CHEMIN DE TREVES





Le 12 mai dernier, le troisième chemin de randonnée culturel Saint Martin en Touraine, le chemin de Trèves, a été inauguré.

300 randonneurs se sont retrouvés à Saint-Martin-le-Beau à 12h30, où M. Alain Kerbriand Postic le Maire les accueillit. Après les discours de M. Antoine Selosse, Directeur du Centre Culturel Européen Saint Martin de Tours, de M. Serge Babary, représentant le Président du Conseil Général d'Indre-et-Loire, de Mme Mélanie Fortier, Conseillère régionale, de Mme Claude Greff, Députée, en présence de M. Claude Courgeau, Président du Pays Loire Touraine et de M. Patrick Bourdy, Conseiller Général, la borne D st M a été dévoilée dans un chaleureuse ambiance.

La journée s'est poursuivie autour d'un vin d'honneur de la Cuvée Saint-Martin, offerte par le Syndicat des vins de Montlouis et par la Confrérie de la Coterie des Closiers. De petits pains souvenirs « Saint-Martin » ont été offerts aux randonneurs et l'Union Commerciale et Artisanale de Saint-Martin-le-Beau a fait une vente de viennoiseries. Puis, tout le monde s'est rassemblé autour des animations de « La Bannière du Dragon », « Les Tourangelles », « La Troupe du Berry », le groupe « Festez saint Martin ». On a pique-niqué au son de l'Aubade de l'Union musicale, suivie du concert des « Coolporters » groupe de soul et rythm n' blues. Une exposition sur la vie de saint Martin était également présentée à la Bibliothèque.

LE SAVIEZ-VOUS

L'ORIGINE DU NOM DE SAINT-MARTIN-LE-BEAU

Cette localité tourangelles tire son nom de la commémoration de la victoire des Tourangeaux sur les Normands en 903. Après avoir brûlé Amboise et Bléré, ceux-ci vinrent assiéger la ville de Tours. Une brèche qu'ils réussirent à pratiquer dans la muraille allait leur permettre de rentrer dans la cité, quand l'archevêque et les clercs eurent l'idée de porter processionnellement sur cette brèche la châsse de saint Martin, leur protecteur, au-devant des assaillants. Alors les Normands, pris de stupeur et de frayeur, se mirent à tomber « les uns sur les autres comme s'ils avaient été sur de la glace », et les Tourangeaux, remplis de courage, les firent s'enfuir jusqu'à... Saint-Martin-le-Beau. Un dernier combat s'engagea où les Normands furent anéantis. Les Tourangeaux élevèrent alors sur le lieu du combat une église dédiée à saint Martin, en souvenir de son soutien miraculeux dans ce combat. En remerciement, le village prit le nom de « Sanctus Martinus Belli », d'où vient le nom de « Saint-Martin-le-Beau » au XIV^e siècle.

JOURNEE INTER-ECOLES SUR LES CHEMINS DE SAINT MARTIN - 25 Mai 2007

LIGUEIL – LA CHAPELLE BLANCHE SAINT MARTIN



Le 25 mai dernier, les écoles privées du sud de l'Indre-et-Loire ont organisé une journée de marche sur le chemin de l'Evêque de Tours, entre Ligueil et La Chapelle-Blanche-Saint-Martin.

500 enfants de 6 à 10 ans ont fait le parcours dans une ambiance joyeuse, accompagné de conteurs de légendes autour de saint Martin. Puis, un pique-nique a réuni parents, enseignants et enfants, suivi d'animations musicales, jeux...

La journée s'est déroulée sur le thème de la solidarité et du partage.



FLORENCE - Italie



Florence, Lucques, Venise, autant de noms fameux, autant de campaniles élevant vers la rue le clocher d'une église dédiée à saint Martin de Tours.

A Florence, l'église Saint-Martin existait déjà au XIII^e siècle puisque Dante évoque sa présence à proximité de sa maison.

L'église actuelle porte le nom de "église des bons hommes de saint Martin" (Buonhomini di San Martino). Les bons hommes formaient une confrérie charitable fondée dans cette église en 1441.

A l'intérieur de l'église se trouvent des fresques de l'atelier de Ghirlandajo, fin XV^e siècle, évoquant la vie de saint Martin et les oeuvres de miséricorde.

A Florence, saint Martin est encore un Patron très populaire des tisseurs de laine.



ASSISE – Italie



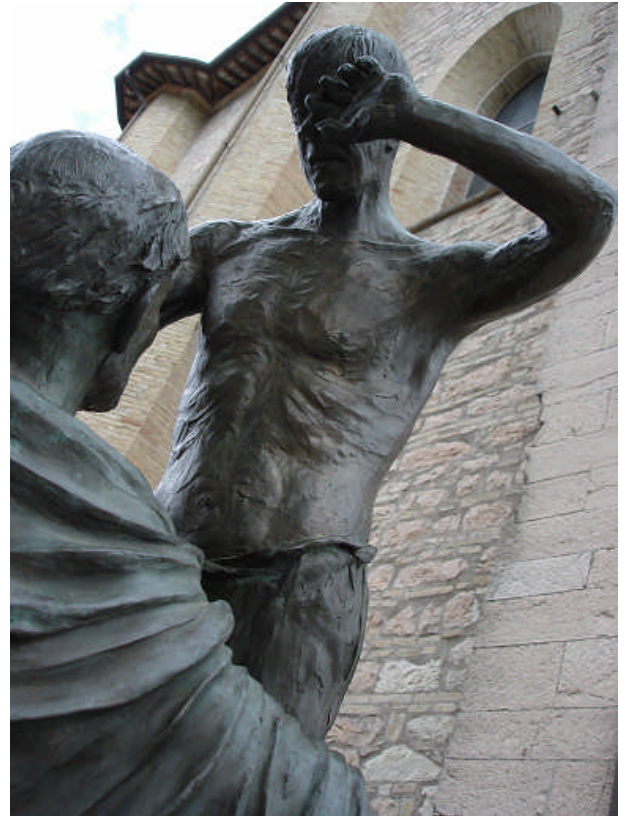
Dans la plaine d'Ombrie, on découvre l'impressionnante ville d'Assise, construite sur plusieurs niveaux, entourée des remparts du couvent franciscain.

Saint François et saint Martin

Le parallélisme entre le destin de saint François et saint Martin est frappant. Ils ont une commune vocation : le manteau donné par saint François au pauvre, les visions du Christ, l'arrachement à la voie tracée par l'autorité paternelle, le renoncement au prestige de la carrière des armes, la lutte avec les démons, le baiser au lépreux, le travail de formation des frères, les lointains voyages pour la conquête des âmes, le courageux témoignage devant le terrible Sultan, l'humble sermon aux oiseaux (et comment ne pas songer ici à Martin obtenant sur les rives de la Loire l'obéissance immédiate.. des « martin pêcheurs »), la précieuse mort : Martin couché sur la cendre, François couché dans la poussière, disant à ses frères : « Je m'en vais devant Dieu, en la grâce duquel je vous laisse et vous recommande ».

Chapelle de la Basilique inférieure Saint-François

Une chapelle latérale se trouve à gauche de l'entrée de la Basilique inférieure, où l'on peut voir les admirables fresques martiniennes de Simone Di Martino du XIV^e siècle : Martin à cheval partageant son manteau et l'apparition en songe du Christ, la nuit suivante. Autre fresque : le soldat Martin quitte l'armée face au César Julien. Plus loin, Ligugé où saint Martin ressuscite un enfant. Autres scènes : Il est réveillé par deux diacres qui lui rappellent que l'heure de la messe a sonné ; l'empereur Valentin reçoit Martin ; la messe de Saint Martin de Tours et Candes, où Saint Martin meurt. Dernier tableau : Ambroise assiste aux funérailles de saint Martin à Tours (à moins que l'artiste ait voulu évoquer Martin bien vivant célébrant l'enterrement de saint Liboire, Evêque du Mans...)





Notre-Dame-des-Anges

Comme à Marmoutier, où saint Martin vivait avec ses moines dans des grottes et des cabanes regroupées autour d'un oratoire dédié à la Vierge Marie, à Assise, saint François s'était construit avec ses compagnons des cabanes de rameaux et de boue, autour de la chapelle de la Portioncule, qui aurait conservé une petite portion du sépulcre de la Vierge.

Dès leur mort, le « Repos de Saint Martin », où l'évêque de Tours s'était entretenu avec les Vierges et les Saints, et dont l'Abbatiale du Moyen Age avait conservé le bloc sacré, est devenu un haut lieu de pèlerinage tout comme « Notre Dames des Anges » qui a englobé dans ses murs la petite église de François, devenue le trésor central vers lequel convergeaient les pèlerins.



LUCQUES – Italie



Cathédrale Saint-Martin

Piazza San Martino

Une des treize Cathédrales d'Europe, la Cathédrale Saint-Martin de Lucques est la seule à porter le nom de saint Martin en Italie. Face à la cathédrale, à droite, on est accueilli par une Charité de saint Martin qui est en fait une copie : l'originale restaurée se trouve à l'intérieur et date du XVII^e siècle. Le visage du soldat romain est rayonnant, la posture suppliante du pauvre très naturelle et déjà toute imprégnée de gratitude.

Dans la cathédrale, on peut admirer des voûtes somptueusement peintes de fresques. Devant le maître-autel, se trouve gravée sur la pierre la « Messe miraculeuse du Globe de feu », tandis qu'au-dessus des trois verrières lumineuses, une Gloire de saint Martin du XVII^e siècle remplit la coupole.

La cathédrale possède une relique de saint Martin offerte en 1661 par le Chapitre de Saint-Martin de Tours à Lucques.

La décoration du porche fut entreprise en 1233. Des marbres blancs, rouges et verts furent utilisés. Au premier plan, on trouve quatre scènes de la vie de saint Martin de Tours (Maître Lombard, fils de feu Guildo) : Election de Martin, Evêque - Messe du « Globe de feu » - Evangélisation des campagnes – Mort de saint Martin



ILE DE BURANO - VENISE - Italie



La célèbre île de Burano, à 45mn en bateau de Venise, est placée sous le patronage de saint Martin. L'église fut dédiée à saint Martin en l'an 1000, reconstruite plusieurs fois. On peut y admirer une statue de saint Martin, un reliquaire en forme d'ange et un tableau représentant saint Martin évêque.

VENISE – Italie



Une des particularités de Venise est que chacun de ses quartiers est signalé par une large plaque de marbre indiquant le nom de la paroisse. Si vous longez les nobles édifices du quai Schiavoni, mirant leurs façades sur la lagune à la suite des dentelles du palais des doges, vous ne tarderez pas à lire : *Parocchia San Martino*. Tout près de l'Arsenal, vous verrez soudain s'ouvrir une place assez avenante, le Campo San Martino, dominé par l'élégante façade classique de Saint-Martin de Venise. C'est ici la Venise inconnue, vivante et charmante.



En entrant dans l'église, on peut admirer la statue de saint Martin évêque accolée au fronton classique de la façade, ainsi qu'un bas-relief de la scène d'Amiens. Saint-Martin-de-Venise fut fondée au VIIe siècle, détruite par la suite, reconstruite au XIIIe siècle puis à nouveau au XVIe. Sans soutenir de comparaison avec les grandes églises de la cité, elle garde un certain charme et comme la plupart des sanctuaires d'Italie, possède de superbes œuvres d'art. A droite de l'autel, une statue de Martin, Evêque. L'orgue très beau, date de 1650. Le plafond de la nef est une composition de Guarana Francisco Xangni, de l'école de Tiepolo, « la Gloire de saint Martin ». L'église possède de riches reliquaires tels que l'Italie en conserve : on peut lire « du manteau de saint Martin évêque de tours », « d'un doigt de saint Martin évêque de Tours ». On peut se demander par quels cheminements ces reliques ont abouti dans la ville des doges !

A droite de l'église, un petit marché de San Martino permet de récupérer des fonds pour aider un village africain. Dans une rue adjacente à l'emplacement de la 1^{ère} église, on trouve un superbe bas-relief de la charité de saint Martin.

A l'entrée de la lagune, sur la côte vénitienne, il existe une église Saint-Martin (station ferroviaire Venezia Mestre).



CARTES POSTALES SAINT MARTIN



**SAINT MARTIN DE TOURS
PATRON DE BUENOS AIRES**



SAINT MARTIN A SEGOVIE



**PROCESSION SAINT MARTIN
AU GUATEMALA**



**SAINT MARTIN COUVRANT DE SON
MANTEAU LA PIETA – BASILIQUE SAN
LORENZO DE MILAN**



**SAINT MARTIN PATRON DE LA LOUISIANE
EGLISE SAINT MARTIN DE ST MARTINSVILLE**



LA LETTRE MARTINIENNE JUIN 2007 A ETE PHOTOCOPIEE PAR L'IMPRIMERIE
DU CONSEIL GENERAL D'INDRE-ET-LOIRE